

Editorial

Comment intervenir activement dans la vie publique quand on n'a droit qu'à une fraction insignifiante de ce qu'accaparent les privilégiés ?

Souriez, vous êtes consultés

Laurent Vogel

ETUI

Malgré les appels du pied tantôt du Parlement, tantôt des syndicats, du Comité consultatif de Luxembourg ou d'autres acteurs, la Commission reste stoïque. Fin septembre, aucun projet concret de stratégie européenne en santé et sécurité au travail ne pointait à l'horizon. Ce retard a de graves conséquences. Dans de nombreux pays de l'Union européenne, les stratégies nationales sont discutées sur la base d'un cadre commun européen. Le message qui passe est que la santé des travailleurs n'est pas une priorité.

La Commission européenne s'entête dans l'inaction en dépit du Parlement qui réclame une nouvelle stratégie. Tous les groupes parlementaires ont exprimé leur mécontentement le 12 septembre après avoir interpellé le commissaire chargé des questions sociales, Lázló Andor. Au sein du comité tripartite qui suit ces questions, il y a eu plusieurs rappels votés unanimement par les gouvernements, les organisations patronales et les syndicats. La santé au travail n'est malheureusement pas le seul domaine où la Commission traite de façon aussi cavalière le Parlement. Celui-ci demande l'adoption d'une législation communautaire sur les restructurations d'entreprise. La Commission lui a répondu qu'elle n'en fera rien sans prendre la peine d'argumenter son refus.

En lieu et place d'une décision politique, la Commission s'est lancée dans un exercice de communication. Elle a ouvert un site internet pour procéder à une vaste consultation publique qui a duré tout l'été. Autour de 500 réponses auraient été recueillies et 70 % d'entre elles soutiendraient une nouvelle stratégie. Ce chiffre ne dit pas grand-chose. Cela peut être un individu comme une organisation avec des millions de membres.

La mode des consultations sur internet permet de recueillir en peu de temps des opinions sur quantité de questions. Le problème n'est pas le moyen utilisé. Ce qui est contestable, c'est le recours à des consultations afin d'accumuler les retards, de diluer la responsabilité politique, de faire la sourde oreille aux demandes pressantes qui proviennent du Parlement européen, la seule institution communautaire élue au suffrage universel. Rien n'empêchait la Commission de consulter sur internet dans le courant de l'année 2011 quand elle était supposée préparer cette stratégie.

Dans une atmosphère de fin de règne, la Commission multiplie ces consultations. La plus bruyante a été organisée par le Commissaire aux entreprises, Antonio Tajani sous le titre clinquant de "Top Ten". Elle demandait aux patrons – leurs travailleurs étant oubliés – de PME de dénoncer les législations qui leur déplaisent.

Il y a plus de 20 millions de PME en Europe, et seulement 628 d'entre elles ont répondu au "Top Ten". En y ajoutant des entreprises d'autres coins de la planète et quelques

organisations patronales, on a atteint 1 000 réponses. Dans la majorité des pays, le nombre de réponses est inférieur à 20. Pour une consultation de trois mois, accessible dans 21 langues, avec un bon budget publicitaire, c'est un fiasco total.

Les questions relevaient de la manipulation car elles ne portaient que sur l'impact négatif des législations.

Sans surprise, les quelques PME qui ont pris part à cette farce détestent d'abord la fiscalité. Elles n'aiment pas non plus devoir traiter les déchets et informer les consommateurs en étiquetant les produits. L'obligation d'assurer la sécurité des produits chimiques arrive au septième rang des "méchants", suivie immédiatement par la santé et la sécurité au travail. Pour les actes législatifs spécifiques, le Grand Satan est REACH. Pour la santé au travail, l'ennemi numéro un est la directive qui limite la durée du travail hebdomadaire à 48 heures.

N'importe quel institut de sondage sérieux aurait mis ces résultats à la poubelle. Des questions biaisées, des réponses trop peu nombreuses pour constituer un échantillon représentatif, etc. La Commission, au contraire, en a fait une source de certitudes. Dans de nombreux documents officiels, elle proclame avoir identifié désormais les législations les plus gênantes. "Top Ten" est devenu une vérité d'évangile dont l'écho est porté de texte en texte sans même rappeler les douteuses conditions de son apparition.

Cela évoque le miroir du conte *Blanche Neige*. La Reine lui pose la question : "Qui est la plus belle ?". Elle n'attend évidemment qu'une réponse : "Madame la Reine, vous êtes la plus belle en ce pays". Lorsque le miroir évoque la grâce de Blanche Neige, la consultation prend fin et la brutalité commence. Le sondage "Top Ten" est là pour clamer : "M. Barroso, votre volonté de dérégulation fait le bonheur des petits patrons de ces 28 pays". Dommage que l'on ne songe pas à consulter les populations des pays soumis aux diktats de la troïka, un organe dépourvu de toute légitimité au sein duquel la Commission contribue à une régression sociale d'une sauvagerie extrême sans rendre de compte à qui que ce soit.

La montée des inégalités sociales est incompatible avec une démocratie substantielle. Comment l'Européen moyen peut-il intervenir activement dans la vie publique si, dans tous les aspects de son existence, il n'a droit qu'à une fraction insignifiante de ce qu'accaparent les privilégiés ? C'est une question à poser aux candidat(e)s qui solliciteront votre voix aux prochaines élections pour le Parlement européen. Quel projet présentent-ils pour réduire les inégalités, pour construire une Europe sociale, pour améliorer les conditions de travail ?